

Demande de louer l'édifice Queen Mary Park School pour y loger l'école À la Découverte

Le Conseil a confirmé son intention de louer Queen Mary Park School (10935 113^e rue) d'Edmonton Public School Board en 2016-2017, pour y déménager l'école À la Découverte en septembre 2016 et a mandaté l'administration de compléter les négociations et la signature d'un bail.

Récemment, il y a eu des visites des conseillers, administrateurs, personnel, parents et élèves générant des réactions très positives. Le Conseil a soumis une liste de travaux à effectuer ce printemps. L'ajout de Queen Mary Park School à l'inventaire d'écoles permet de répondre aux demandes de la communauté de l'école À la Découverte qui, à la réunion de février, revendiquait un édifice permanent pour septembre 2016, avec un meilleur terrain de jeu, plus d'équipement de jeux et assez d'espace pour offrir éventuellement les niveaux M-9.

Plan d'immobilisations 2016-2019

Le Conseil a ratifié la recommandation du Comité ad hoc infrastructure et croissance approuvant ainsi le Plan d'immobilisations 2016-2019.

Écoles de remplacement (2) : Citadelle, Joseph-Moreau

Nouvelles écoles (9) : À la Découverte, des Fondateurs, Sans-Frontières, Saint-Vital, Sherwood Park, école élémentaire catholique dans Edmonton Nord, école élémentaire publique dans Edmonton Nord, école élémentaire publique dans Edmonton Sud, école secondaire publique dans Edmonton.

Modernisations (4) : Boréal, Gabrielle-Roy, Maurice-Lavallée, Saint-Christophe

Contrairement aux critères du ministère de l'Infrastructure, le Conseil refuse de prioriser les demandes de financement capital, optant plutôt de les présenter par catégorie.

École francophone de Sherwood Park

Le Conseil a appris que la province a approuvé l'ajout de deux autres salles de classe modulaires, 12 au total, pour l'école de démarrage qui ouvrira ses portes à Sherwood Park en septembre 2016.

Nom de l'école Gabrielle-Roy

Le mois dernier, le CSCN a annoncé que l'école Gabrielle-Roy sera divisée dès septembre prochain. Les élèves de la maternelle à la 6^e année vont rester à l'emplacement actuel et les élèves de la 7^e à la 12^e année iront à St. Kevin School. Par conséquent, il faut nommer les écoles.

Pour aider le Conseil dans sa prise de décision, nous inviterons les parents, les élèves, le personnel et la communauté à proposer des noms d'école et à suggérer laquelle des deux écoles devrait garder le nom "Gabrielle-Roy", l'école maternelle à la 6^e année ou l'école 7^e à 12^e année.

La décision finale revient au conseil scolaire.

Nomination à la zone 2/3 pour le Prix Edwin Parr

Un comité de sélection composé de trois conseillers scolaires a rencontré trois candidats pour ce prix de l'ASBA : Damaye Camara (La Prairie), Ashley McPherson (La Mission) et Michelle Mahé (Sainte-Jeanne-d'Arc). Le comité s'est arrêté sur le choix d'Ashley McPherson pour

représenter le CSCN à la compétition dans la zone 2/3 de l'ASBA.

Inscriptions officielles – mise à jour du 1er mars 2016

Le ministère demande aux autorités scolaires de soumettre le nombre d'inscrits au 30 septembre et au 1^{er} mars.

| Écoles | Inscriptions au 30 septembre 2014 | Inscriptions au 3 mars 2016 |
|---------------------|-----------------------------------|-----------------------------|
| À la Découverte | 139 | 126 |
| Alexandre-Taché | 169 | 168 |
| Boréal | 151 | 146 |
| Citadelle | 148 | 147 |
| Des Fondateurs | 35 | 32 |
| Desrochers | 54 | 52 |
| Gabrielle-Roy | 465 | 480 |
| Joseph-Moreau | 251 | 261 |
| La Mission | 190 | 189 |
| La Prairie | 131 | 130 |
| Maurice-Lavallée | 225 | 231 |
| Notre-Dame | 333 | 338 |
| Père-Lacombe | 299 | 309 |
| Saint-Christophe | 36 | 34 |
| Sainte-Jeanne-d'Arc | 402 | 401 |
| Saint-Vital | 107 | 103 |
| Sans-Frontières | 29 | 31 |
| Sherwood Park | 46 | 47 |
| Total | 3210 | 3225 |

La voix des jeunes

Casey Edmunds, directeur général de Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) informe que la coordination du congrès « EXPO jeunesse » avance très bien. Une quarantaine d'élèves du secondaire de toutes les écoles du CSCN se réuniront à Edmonton les 7 et 8 avril pour se pencher sur des thématiques relativement à leur école, la francophonie, les infrastructures, leur engagement politique et social.

Nouvelles directrices adjointes

Félicitations à Heather Coffin qui sera directrice adjointe à l'école secondaire publique ainsi qu'à Marie Hébert qui assumera la direction adjointe de l'école élémentaire publique à Edmonton. Les deux entreront en fonction en 2016-2017.

Comité Ressources humaines

Les rencontres de négociations avec le personnel de soutien prévues pour les 22-23 et 24 mars ont été reportées au 18-19 et 20 avril, à la demande du syndicat.

St. Albert Joint Site Allocation Agreement

La Ville de Saint-Albert demande aux trois autres partenaires de l'entente de l'amender faisant en sorte qu'à l'avenir l'allocation de sites pour la construction d'écoles serait autorisée exclusivement par le conseil municipal plutôt que par les quatre administrateurs en chef.

Le Conseil a rejeté la proposition d'amendement avancée par la Ville de Saint-Albert dans le cadre du Joint Site Allocation Agreement.

Politique et procédures administratives – I-9042- Orientation et identité sexuelle

Les conseillers ont répondu favorablement à la demande du ministre de l'Éducation et lui soumettront, tel qu'exigé, la politique I-9042 et les procédures administratives I-9042 *Orientation et identité sexuelle*.

Le 16 juin 2015, le Conseil avait adopté la politique I-9042 - *Orientation et identité sexuelle*. En novembre, le ministre a demandé aux autorités scolaires de soumettre des politiques, procédures et règlements énonçant leurs responsabilités en vertu des articles 45.1 et 16.1 de la *School Act* et abordant la responsabilité des autorités relativement aux élèves et employés transsexuels.

Politique G-7011 Affectation des directions d'école

Le Conseil a adopté la modification suivante à l'art. 3 de la politique G-7011 Affectation des directions d'école :

3. Un comité de sélection sera créé afin de sélectionner et rencontrer des candidats et faire une recommandation au Conseil scolaire.

3.1 Dans le cas d'une nomination pour une école (publique ou catholique), le comité sera généralement composé des suivants :

- Un conseiller (public ou catholique)
- Une direction d'école (publique ou catholique)
- La direction générale adjointe
- La direction générale

3.2 La coordonnatrice des ressources humaines participera aux entrevues et fournira un appui technique sans droit de vote.

Aires de fréquentation

Le Conseil a révisé la politique C-3010 Aires de fréquentation. Les révisions adoptées sont basées sur les principes suivants :

Écoles physiquement situées hors Edmonton : le Conseil s'engage à l'avancement de ces écoles en offrant le programme déterminé par les parents relativement à la confessionnalité de l'école. Or, le transport sera fourni uniquement vers cette école pour les résidents demeurant dans cette zone, peu importe leur confessionnalité. Les parents auront le choix de demander soit le cours d'enseignement religieux catholique (si l'école est désignée publique) ou le cours Éthique et culture religieuse (si l'école est désignée catholique).

Résidents demeurant à l'intérieur des limites de la ville d'Edmonton : ils ont le choix entre une école publique ou une école catholique. L'école pourrait être située à l'extérieur des limites de la ville, comme dans le cas d'Alexandre-Taché et Saint-Vital, puisque l'aire de fréquentation fut établie pour équilibrer le nombre d'élèves dans toutes les écoles de la région.

Zones des marcheurs E-5002

Le Conseil a révisé la politique Zones des marcheurs E-5002.

Code de déontologie

Le Conseil a adopté en 2^e lecture le code de déontologie proposé.

Prochaine réunion

La prochaine réunion ordinaire aura lieu à La Cité francophone le 19 avril à 18h.